



DP

DOMAINE  
PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**  
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant  
En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)

# 1875

Edition PDF du 5 juillet 2010  
Les articles mis en ligne depuis DP 1874 du 21 juin 2010

## Dans ce numéro

---

### **Pour un consensus critique (André Gavillet)**

Comment gérer la faillite de la formule magique?

---

### **Service de renseignement: l'écureuil plutôt que la fouine (Jean-Daniel Delley)**

Un nouveau scandale des fiches? Plutôt l'illustration d'un pilotage politique déficient

---

### **Un message désespéré à la génération actuelle de la droite (Daniel Schöni Bartoli)**

Un livre d'Isabelle Chevalley, leader d'Ecologie libérale

---

### **Ces réseaux de soins mal aimés, mal connus (Jean-Daniel Delley)**

Un sondage confirme que la révision de l'assurance-maladie se heurte à de fortes résistances

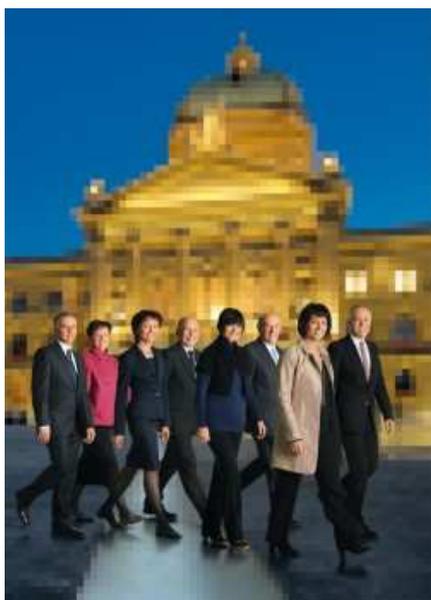
---

### **Formation professionnelle en entreprise: le pari du gouvernement neuchâtelois (Lucien Erard)**

Une économie à court terme qui peut se révéler coûteuse pour l'avenir

# Pour un consensus critique

André Gavillet • 28 juin 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14452>



## Comment gérer la faillite de la formule magique?

La bataille bancaire est provisoirement terminée. Le Parlement a ratifié l'accord de Washington et pris sur lui, douloureusement, les vilenies d'UBS. La droite n'a concédé aucune réforme. L'UDC, qui s'est déconsidérée par ses virevoltes, a apporté le renfort de son abstention exigée impérativement de ses membres.

Gauche et syndicats ont publiquement débriefé et,

constatant l'échec parlementaire, renvoyé aux proches élections fédérales, considérées comme un recours au peuple.

## Détérioration

Personne pourtant ne croit que la Suisse est sortie d'affaire. Le dossier européen qui pose la question de la fiscalité appliquée par les cantons aux holdings et à certaines sociétés est toujours non résolu. Idem pour la fiscalité de l'épargne. Il est probable aussi que les critères appliqués par la Suisse et UBS pour débusquer des fraudeurs seront repris par d'autres interlocuteurs. La liste est longue des obstacles sur notre route. Il faudra les affronter un à un.

Pour mener à bien ces affrontement qui ne se limitent pas aux problèmes fiscaux, l'autorité du Conseil fédéral est faible, sapée par la remise en cause de la formule magique: élection et non-réélection de Christoph Blocher, affrontement stérile entre le PDC et le PLR, maintien d'Eveline Widmer-Schlumpf comme conseillère

fédérale sans troupe, et preuve politique, quels que soient ses mérites, que la formule magique n'est plus opérationnelle.

## Autre méthode

La Suisse, neutre, industrielle et paradis fiscal est placée devant l'exigence de son repositionnement. Le terme, "repositionnement", n'est pas flambant, mais il exprime un besoin de corriger notre politique et notre image, de notre propre et seule initiative.

Ce que l'on cherche, ce sont dans les partis (UDC exclue) des responsables qui, en dehors de tout dossier particulier, posent la question: que faire pour que la Suisse apparaisse loyale comme partenaire international?

On rétorquera qu'il est facile de faire appel aux hommes de bonne volonté. La pensée critique nous a rendus attentifs à l'idéologie des bons sentiments qui habille des intérêts non désintéressés. Malgré cela, nous croyons à la réalité d'un intérêt commun qui peut être recherché par des citoyens qui se respectent. Qu'ils se manifestent!

# Service de renseignement: l'écureuil plutôt que la fouine

Jean-Daniel Delley • 2 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14513>

## Un nouveau scandale des fiches? Plutôt l'illustration d'un pilotage politique déficient

La délégation des commissions de gestion<sup>2</sup> en charge de la

surveillance des activités de sécurité et de renseignement (DCG) a donc mis au jour un nouveau dérapage du Service d'analyse et de prévention (SAP). Vingt ans après le scandale des fiches, l'histoire se répète-t-elle?

Oui et non.

Non, dans la mesure où le regard inquisiteur des protecteurs de la sécurité de l'Etat ne fixe plus exclusivement la gauche de l'éventail politique, comme à l'époque de la guerre froide. Oui,

parce que le renseignement helvétique fait preuve aujourd'hui comme hier d'une incompétence crasse et jouit d'une trop grande autonomie, favorisée par le désintérêt de l'autorité politique.

C'est à la fin des années 80 qu'est découverte l'impressionnante collection de fiches de la police politique fédérale. Des fiches qui répertoriaient dans un grand désordre et de manière plutôt aléatoire des activités politiques et des comportements sociaux considérés comme potentiellement dangereux pour la sécurité de l'Etat. Dès 1945, le danger était clairement situé à l'Est et, à l'interne, dans les rangs de la gauche et de toute expression de contestation de l'ordre établi. Aujourd'hui, le renseignement helvétique a clairement ouvert son angle de vision et observe les extrémismes de tous bords. Mais, comme auparavant, il reste prisonnier d'une approche bureaucratique du métier et souffre d'un manque de personnel qualifié.

Bien sûr, on pourrait dénoncer la résurgence de l'Etat fouineur qui porte atteinte aux droits fondamentaux de ses habitants. La réalité est beaucoup plus prosaïque, donc moins favorable à l'expression de l'indignation. Sur les quelque 200'000 fiches répertoriées, un peu plus du dixième seulement concerne des personnes et institutions résidant

en Suisse. On ne peut donc parler d'une population sous contrôle.

Le scandale réside dans la violation de la loi par le SAP. La loi sur la sûreté intérieure<sup>3</sup> limite la récolte d'informations aux personnes et institutions soupçonnées concrètement d'activités menaçant la sécurité du pays (terrorisme, espionnage, extrémismes violents). Or le SAP considère que sa banque de données n'est pas un répertoire de suspects, mais un outil permettant de documenter les activités du service en matière de protection de l'Etat. Une banque de données dont la richesse témoignerait du bon travail effectué par le SAP! Voilà le cœur du problème.

Des règles mécaniques de procédure conduisent à enregistrer trop de données, et qui plus est de mauvaise qualité. Ainsi 52'000 personnes figurent dans le fichier sur la base de la règle suivante: sont enregistrés tous les ressortissants d'une douzaine de pays – la liste est établie par le Conseil fédéral – qui subissent un contrôle de photographie d'identité lors du passage de la frontière suisse. La délégation des commissions de gestion s'étonne à juste titre qu'une menace potentielle puisse être définie sur la seule nationalité et le passage d'une frontière. De même sont fichés les candidats à la naturalisation au sujet de laquelle

le SAP n'a pas d'objection; ainsi que les victimes de prises d'otages!

Par ailleurs le personnel chargé de la saisie ne dispose pas des qualifications nécessaires pour évaluer l'importance de l'information au regard de la sécurité. Et le service interne chargé du contrôle de qualité, surchargé par le nombre de données enregistrées, n'est pas en mesure d'éliminer les informations inexactes ou inutiles. Les contrôles périodiques exigés par la loi ne sont pas effectués, d'où le maintien de données périmées.

Plus grave encore, le SAP a fourni de fausses informations à la DCG pour camoufler ses manquements légaux. Et cette même délégation n'a rien vu de ces manquements des années durant. Sans parler des ministres de la justice successifs qui semblent s'être désintéressés du fonctionnement du SAP.

Au final, cette affaire illustre le pouvoir que peut s'arroger une administration lorsque les autorités politiques, législative comme exécutive, manifestent trop peu d'attention à la mise en oeuvre des lois et règlements. Ce n'est donc pas d'une nouvelle loi que la Suisse a besoin, mais d'un pilotage politique sérieux de la sécurité de l'Etat.

# Un message désespéré à la génération actuelle de la droite

Daniel Schöni Bartoli • 28 juin 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14443>

## Un livre d'Isabelle Chevalley, leader d'Ecologie libérale

Les élections fédérales 2011 feront probablement parler des « *écologistes libéraux* » qui ont obtenu de bons résultats lors d'élections cantonales. En Suisse romande, et plus particulièrement dans le canton de Vaud, c'est Isabelle Chevalley qui incarne ce mouvement. Elle vient de publier un livre intitulé *Message aux générations futures*<sup>10</sup>.

Longtemps, le questionnement écologique a presque exclusivement été porté par la gauche socialiste et les Verts. Isabelle Chevalley s'est donc consacrée à la mission de porter cette préoccupation dans les rangs de la droite. On pourrait se réjouir de voir l'écologie prise en compte de part et d'autre de compromis à venir. Mais justement, Isabelle Chevalley se demande pourquoi les politiciens de droite, qui constituent la majorité politique de notre pays, ne « *veulent pas entendre les arguments des scientifiques* »?

L'avant-propos de l'ouvrage se veut un message adressé à nos descendants et tente de leur expliquer « *pourquoi, alors que nous savions, nous n'avons rien fait* ». Mais la suite du livre se tourne de fait résolument vers nos contemporains. L'auteure développe son argumentation en choisissant trois problèmes dont elle estime qu'ils mettent en péril

la survie de l'être humain: les changements climatiques, l'énergie nucléaire et les organismes génétiquement modifiés (OGM). Les premiers chapitres ont donc pour objectif de montrer que « *nous savons* », et n'apportent justement pas de révélation particulièrement nouvelle.

La suite, et l'essentiel, de l'ouvrage porte sur la passivité des politiciens, de l'économie et des citoyens et s'articule plus particulièrement autour du poids des lobbys. Ce sont eux qui se chargent de nourrir l'opinion des politiques de droite. Isabelle Chevalley dénonce résolument la démission d'une majorité trop influencée par des lobbys inféodés aux intérêts économiques. Une prise de position inhabituelle à droite de l'échiquier politique. L'auteure souligne toutefois l'existence d'entreprises pionnières qui savent d'ores et déjà aller de l'avant en matière écologique, mais regrette aussi que les citoyens ne consentent généralement à de petits efforts que du moment que cela ne remet pas en question leur mode de vie.

Isabelle Chevalley admet qu'elle n'est pas une écologiste de la première heure: « *Je me suis souvenue qu'il y a un peu plus de dix ans, je n'étais pas antinucléaire* ». De fait, son livre contient les avertissements qu'on peut lire depuis quinze à vingt ans dans les médias spécialisés. On

ressent surtout un profond dépit dans son texte, l'impression que décidément, il est très difficile de faire intégrer par les partis de droite les impératifs d'une gestion écologique au-delà d'un peu de « *greenwashing* ». Pourtant le programme d'Isabelle Chevalley n'a rien de très révolutionnaire: il parle de récupération, de recyclage, de chasse au gaspillage, de normes écologiques, d'appareils ou de véhicules plus performants dans la droite ligne des théories du « *développement durable* ». Des propositions qui pourraient être reprises dans une logique libérale.

C'est d'ailleurs là que réside une certaine déception à la lecture de ce petit livre; on attendrait de celle qui invoque une « *écologie libérale* » des pistes montrant qu'une conception libérale de l'économie permettrait d'intégrer des solutions écologiques, voire que le libéralisme constituerait un bon levier. Or sa démonstration confirme le contraire: quarante ans après les premiers avertissements, l'économie libérale n'a toujours pas pris en compte la préservation de l'environnement et c'est le pouvoir des partis politiques et des lobbys de droite qui constitue l'obstacle principal. Isabelle Chevalley s'est pour l'essentiel épuisée en vain et c'est bien la gauche qui devra continuer à porter l'essentiel des préoccupations écologiques.

## Ces réseaux de soins mal aimés, mal connus

Jean-Daniel Delley • 25 juin 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14413>

### Un sondage confirme que la révision de l'assurance-maladie se heurte à de fortes résistances

Le *Moniteur de la santé 2010*<sup>11</sup> révèle l'attitude ambiguë des assurés à l'égard des réseaux de soins, appelés aussi « *soins intégrés* » ou « *managed care* » (DP 1871<sup>12</sup>).

Le Conseil national vient d'adopter une révision de la loi sur l'assurance-maladie<sup>13</sup> imposant aux caisses d'offrir à leurs assurés de tels modèles. Un modèle qui, selon l'étude de l'institut gfs<sup>11</sup>, ne regroupe que 10% des assurés, tenterait 18 autres pourcents et qui séduit avant tout les jeunes entre 30 et 39 ans, alors que 58% des sondés ne s'y intéressent pas. Pourtant une large majorité (75%) reconnaît le rôle positif de la gestion intégrée des soins dans la réduction des coûts.

C'est dire la nécessité d'une politique d'information pour expliquer les avantages de ce modèle qui devrait garantir tout à

la fois une qualité élevée des soins, une gestion plus efficace des traitements et donc un meilleur contrôle des coûts. Jusqu'à présent les caisses ne se sont pas distinguées par une promotion active de ce modèle.

C'est dire aussi l'importance des incitations financières pour motiver les assurés à rallier les réseaux de soins. Le Conseil national a fixé à 10% la part des coûts de traitement à la charge des assurés d'un réseau – dans les limites du plafond actuellement fixé à 700 francs – et à 20% la part à assumer par les patients optant pour le modèle classique du libre choix du médecin. Or, toujours selon le sondage gfs, 77% des assurés refusent ce traitement différencié, favorable aux patients d'un réseau. Une attitude assez logique, puisqu'une majorité d'entre eux n'envisage pas d'adhérer à un réseau.

Les personnes sondées manifestent une certaine fatalité face à l'évolution du coût des soins: pour 85% d'entre elles, les

primes vont continuer d'augmenter. Mais 66% se déclarent opposées à ce que les assurances ne prennent plus en charge les médicaments visant à traiter les maladies bénignes. Les Helvètes reconnaissent bénéficier d'un système de santé de grande qualité, mais onéreux. Pourtant ils restent méfiants à l'égard de toute restriction dans le choix de leurs prestataires de soins et des prestations disponibles. Or chaque année, les coûts de la santé augmentent de deux milliards de francs, sans qu'on puisse pour autant constater une amélioration sensible de la santé publique.

Les soins intégrés pourraient freiner cette spirale insensée. Reste à convaincre que ce modèle n'impose pas de subir arbitrairement un thérapeute – les réseaux regroupent un grand nombre de soignants – et qu'en réunissant les compétences et les collaborations, il ne peut qu'améliorer la qualité des prestations.

## Formation professionnelle en entreprise: le pari du gouvernement neuchâtelois

Lucien Erard • 1 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14496>

### Une économie à court terme qui peut se révéler coûteuse pour l'avenir

Depuis longtemps Neuchâtel offre à toutes celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de se

former à la sortie de l'école obligatoire. Pour cela il propose notamment des formations professionnelles en école là où manquent des places d'apprentissage. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat<sup>4</sup> veut donner la

priorité à l'apprentissage en entreprise.

Encourager les entreprises à créer 400 places d'apprentissage supplémentaires, encourager les élèves, leurs professeurs et les

parents à choisir une formation duale, pourquoi pas. Mais le seul motif invoqué est le coût par apprenant de la filière professionnelle, 43% plus élevé à Neuchâtel qu'en moyenne suisse. Ce projet<sup>5</sup> prévoit surtout la réduction du nombre de classes et l'introduction d'un *numerus clausus* pour l'accès aux filières de formation générale: maturités académiques et spécialisées et surtout formation professionnelle en école, largement réorganisée, voire supprimée pour certaines filières. Le résultat d'une telle réforme? Une partie des élèves, ceux qui sont en plus grande difficulté, se retrouveront à 16 ans, sans plus aucune voie de formation.

Il manque surtout dans ce projet une analyse des atouts et des difficultés des formations duales. Neuchâtel, avec 58% des élèves terminant l'école obligatoire choisissant une formation professionnelle, est en dessous de la moyenne suisse. Mais vouloir faire passer le choix d'une formation professionnelle à 68% (et la part de la formation duale au sein de celle-ci de 57% à 80%), tient de l'exploit.

Il est clair que la formation en entreprise permet une meilleure adéquation avec les tâches à accomplir. L'OCDE, dans une étude comparative en cours<sup>6</sup>, arrive à des conclusions positives pour la formation en emploi et en particulier pour le système suisse. Elle juge important cependant que

la formation reste la plus large possible et qu'elle donne surtout aux apprentis la capacité de poursuivre leur formation tout au long de leur existence. En effet, près de 50% des diplômés de la formation professionnelle initiale ont depuis changé de profession.

### **Le livre blanc<sup>7</sup> des Académies suisses des sciences**

*«L'éducation déterminera la compétitivité de la Suisse et son intégration dans l'environnement européen au cours des prochaines décennies. Il s'agira donc d'acquérir non seulement les connaissances requises pour les activités professionnelles, mais également une compréhension approfondie et des compétences permettant de maîtriser les défis du monde et de la société de demain.»* (Extrait de l'avant-propos, voir aussi le communiqué de presse<sup>8</sup>).

Plus fondamentalement, on peut se demander avec les experts de l'OCDE si la Suisse ne met pas trop l'accent sur la formation professionnelle aux dépens de la formation tertiaire (en hautes écoles). Les chiffres sont parlants: au sein de l'OCDE, au secondaire deux, l'enseignement général

représente 54% des personnes en formation (CH 36%) contre 44% (CH 64%) suivant une formation professionnelle. Pour la formation duale, ces chiffres sont de 15% pour l'OCDE mais de 58% pour la Suisse (Évaluation par l'OCDE<sup>9</sup> du système de formation professionnelle suisse, p.8). C'est également l'une des réflexions des Académies suisses des sciences dans leur livre blanc *Une éducation pour la Suisse du futur* (voir encadré).

Les experts de l'OCDE insistent aussi sur le manque d'évaluations scientifiques et sur la précarité d'un système dual qui dépend avant tout de la volonté des entreprises d'offrir suffisamment de places d'apprentissage. L'internationalisation des entreprises suisses, la charge que représente l'accueil d'apprentis pour nombre de PME, devraient amener à envisager des systèmes de formation alternative. Neuchâtel l'a compris depuis longtemps et c'est pourquoi il avait complété son système de formation en emploi par des formations en écoles là où l'on manquait de places d'apprentissage. C'était un investissement productif pour le canton, car les jeunes sans formation sont les chômeurs et les personnes à l'aide sociale de demain.

Aujourd'hui il fait machine arrière. Comment parviendra-t-il à tenir son engagement de ne laisser personne sur le carreau?

## Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1875#>
2. <http://www.parlament.ch/f/Pages/default.aspx>
3. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/120/a2.html>
4. [http://www.ne.ch/neat/documents/admin\\_canton/DIPAC\\_1654/Consultation\\_10739/accueil\\_files/PlanActionStandardV1\\_8.pdf](http://www.ne.ch/neat/documents/admin_canton/DIPAC_1654/Consultation_10739/accueil_files/PlanActionStandardV1_8.pdf)
5. [http://www.ne.ch/neat/documents/info\\_archives/TousCP\\_5983/Jan10\\_Jui10\\_10119/EnBref751.pdf](http://www.ne.ch/neat/documents/info_archives/TousCP_5983/Jan10_Jui10_10119/EnBref751.pdf)
6. [http://www.oecd.org/document/37/0,3343,en\\_2649\\_39263238\\_43736997\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/37/0,3343,en_2649_39263238_43736997_1_1_1_1,00.html)
7. [http://www.academies-suisse.ch/downloads/ZukunftBildungSchweiz\\_franz.pdf](http://www.academies-suisse.ch/downloads/ZukunftBildungSchweiz_franz.pdf)
8. [http://www.academies-suisse.ch/downloads/MM\\_Debat\\_f\\_000.pdf](http://www.academies-suisse.ch/downloads/MM_Debat_f_000.pdf)
9. [http://www.bbt.admin.ch/themen/internationales/01020/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeH54fGym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.bbt.admin.ch/themen/internationales/01020/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeH54fGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--)
10. [http://www.editions-gdencre.ch/%2815bgaa45ojo2fbmzohb3gqzs%29/livres/detail\\_livre.aspx?id\\_auteur=52&id\\_livre=20](http://www.editions-gdencre.ch/%2815bgaa45ojo2fbmzohb3gqzs%29/livres/detail_livre.aspx?id_auteur=52&id_livre=20)
11. <http://www.gfsbern.ch/publikationen/fberichte.php?showid=366&lang=de&sub2=2>
12. <http://www.domainepublic.ch/articles/13383>
13. [http://www.parlament.ch/f/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20040062](http://www.parlament.ch/f/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20040062)